

Communiqué de presse

CP/SG/21/JT/11

Paris, le 1er juillet 2011

Le Secrétaire général de la Francophonie à Kinshasa pour participer à la 37^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, participera, le 6 juillet 2011, à la cérémonie d'ouverture de la XXXVII^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) organisée à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale de RDC. Le Secrétaire général s'adressera ensuite aux quelques 250 parlementaires représentant plus de 50 pays participant à cette 37^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, avant de répondre à leurs questions. « *La RDC est un pays central, essentiel, capital pour notre communauté avec plus de 30 millions de francophones. Le prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie qui se tiendra à Kinshasa en 2012, sera pour nous l'occasion de dire toute notre gratitude et notre soutien constant à ce grand pays* », a déclaré Abdou Diouf avant son départ. Ce déplacement sera l'occasion de rencontrer les plus hautes autorités congolaises pour évoquer, notamment, l'organisation du XIV^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones qui sera organisé à Kinshasa à l'automne 2012.

Le 7 juillet, le Secrétaire général de la Francophonie inaugurera la Maison des Savoirs de Kinshasa, située dans le quartier populaire de Kasa Vubu, au cœur de la ville. Cette Maison, d'une superficie de 600m² et dotée d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'un espace numérique et de salles de formation, est la quatrième Maison des Savoirs avec celles d'Hué au Vietnam, de Chisinau en Moldavie et de Ouagadougou au Burkina Faso. Mises en place conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) auxquelles s'associent l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE, ces espaces publics numériques offrent, à la population de la capitale, un accès facile et peu coûteux aux savoirs, à la langue française et à la culture numérique. La création des Maisons des savoirs de la Francophonie a été décidée en 2006 au Sommet des chefs d'Etat de Bucarest (Roumanie) afin de favoriser le développement de l'utilisation des nouvelles technologies par le plus grand nombre et la promotion de la langue française.

Le même jour, le Secrétaire général de la Francophonie présidera la cérémonie de signature de la Convention sur l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres du primaire, (IFADEM). Ce dispositif, mis en place en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel de RDC, l'OIF et l'AUF, a pour but de renforcer les compétences des instituteurs dans l'enseignement du et en français.

Pour rappel, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 19 observateurs. www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général
julie.tilman@francophonie.org + 33.1.44.11.12.68